

NOUVELLE BIOGRAPHIE NATIONALE

15



ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

2020

la Cour de cassation, puis Bernard Glansdorff, qui lui a succédé à la grande chaire de droit commercial, ainsi qu'André Bruyneel, qui succéda à Robert Henrion pour l'enseignement du droit financier.

La discrétion qui est aussi un trait dominant de la personnalité de Jacques Heenen n'interdit pas de signaler qu'il mène de pair les activités absorbantes qui sont les siennes avec une vie familiale exemplaire. Jusqu'au décès de son épouse, Madeleine Botson (1922-1984), il forme avec celle-ci un couple indéfectiblement uni. Chacun des quatre enfants issus de cette union a, dans son domaine d'élection, accompli un parcours lui aussi exemplaire : Michel Heenen (1944-), chef du service de dermatologie de l'Hôpital Erasme, Paul-Henri Heenen (1947-2019), physicien, membre de l'Académie royale de Belgique, Isabelle Heenen (1952-), avocate à la Cour de cassation, François Heenen (1957-), linguiste, professeur à l'Université de Reykjavik.

L. Simont, *Introduction*, dans *Mélanges offerts à Jacques Heenen*, Bruxelles, 1994. – P. Coppens, *Jacques Heenen (1915-2000)*, dans *Revue critique de Jurisprudence belge*, n° 4, 2000, p. 724. – P.-A. Foriers, *Les deuils judiciaires. Jacques Heenen*, dans *Journal des Tribunaux*, 2001, p. 238.

Xavier Dieux

HENNAU, *Charles-Auguste*, professeur d'économie politique, né à Liège le 11 avril 1798, y décédé le 11 avril 1881.

Élève au Lycée impérial de Liège, il s'inscrit ensuite à l'École de droit de Bruxelles, non sans intégrer dès 1817, année de sa fondation, l'Université de Liège. Séduit par les sirènes parisiennes, au sein d'une ville « où ses habitudes intellectuelles semblaient tout naturellement l'attirer », il rejoint la capitale française en 1818 et y réside plusieurs années. Là, « les belles-lettres et la philosophie l'absorbaient presque tout entier ». Il suit les cours du Conservatoire des arts et métiers ainsi que ceux du Collège de France, en particulier ceux d'économie politique et d'économie industrielle du libéral Jean-Baptiste Say, dont la discipline rencontre « peu d'adeptes et beaucoup de détracteurs ».

Hennau se déclare son disciple. C'est sur l'avis de Say qu'il s'oriente vers la carrière professorale, avant d'être nommé lecteur à l'Université de Liège par arrêté du 16 décembre 1830 du gouvernement provisoire. L'Université est en effet rouverte au 31 décembre, après avoir été suspendue pendant les quelques semaines révolutionnaires. Charles Rogier, en charge du comité de l'Intérieur, est à la manœuvre de ce rapatriement de Hennau, qu'il a suivi d'un an dans ses propres études. Quelques années après que l'Université de Liège ait proposé à Say de venir professer en ses murs, tandis que Rogier, lors d'une visite à Paris, avait suivi le cours du Français, ce lien entre Liège et Paris autour d'une économie politique libérale s'est cristallisé en Hennau. Ce dernier a surtout profité de la vague révolutionnaire, son prédécesseur, Jean Ackersdijck, Hollandais d'extraction, ayant été démis par le nouveau pouvoir en place.

Hennau hérite des cours d'histoire politique moderne, d'économie politique et de statistique. Il perd vite le premier, mais garde une chaire d'économie politique et industrielle jusqu'en 1864. Il est nommé professeur ordinaire en 1855, époque à laquelle sa charge est transférée de la faculté de Philosophie et Lettres à celle de Droit ; l'économie n'a pas encore acquis son autonomie. Le cours d'économie industrielle n'est dispensé qu'à l'École des arts, des manufactures et des mines, attachée à la faculté des Sciences. Hennau souligne en 1858 que la statistique devrait être enseignée aux étudiants en sciences politiques et administratives, dans le cas où le ministre de l'Intérieur – encore Charles Rogier – l'y autorise. La statistique, en Belgique, avait connu de belles heures, sous l'impulsion d'Adolphe Quételet, mais connaît un affaiblissement manifeste, entre les années 1850 et 1880, sous l'influence de l'Italie et de l'Allemagne, deux pays récemment unifiés et se cherchant des outils normatifs en vue d'évaluer le potentiel chiffré de leur société, mais aussi à se légitimer par ce moyen.

En 1839, Hennau écrit un volume consacré au régime monétaire de la Belgique. Ces questions intéresseront son successeur, Émile de Laveleye, tenant dans la deuxième partie du XIX^e siècle d'un retour au bimétallisme. Les thèses de Hennau font penser à celles émises onze années plus tard par l'économiste Michel Chevalier, correspondant de Rogier, dans son

livre *Quelques vues sur l'émission d'une nouvelle monnaie d'or en Belgique*. Cet ouvrage, fort débattu dans la presse, a influencé plusieurs décisions d'ordre monétaire prises en Belgique autour de 1850. Hennau souhaite l'unification des monnaies. Secrétaire de la Commission de statistique de la province de Liège durant dix-sept ans, il écrit un travail intitulé *Recherches relatives aux causes locales de criminalité en Belgique*. Prenant progressivement ses distances avec le matérialisme économique, mais aussi avec les thèses de Say, il semble se tourner vers une économie de plus en plus sociale et adhère aux idées exprimées dans l'ouvrage *De la liberté du travail* de Charles Dunoyer, paru en 1845. Enfin, Hennau se trouve une vocation dans la science des pommes. Il consacre une étonnante énergie à cette activité, ce qui, au fond, ne surprend pas trop, vu le succès rencontré par les sociétés d'horticulture en tous genres, à une époque où les premiers dégâts écologiques de la révolution industrielle se faisaient sentir. Soutenu par Charles Rogier dans ce projet, il contribue à la fondation en 1853 des *Annales de la Commission de pomologie*.

Certes l'œuvre de Hennau n'a pas connu la fortune de son maître Say, ni celle de Laveleye. Son charisme ne semble pas non plus avoir marqué ses étudiants ; le Conseil de sa faculté regrette en 1858 qu'il soit « vieillissant » et « chahuté ». Paul Harsin ne manque pas d'ajouter en 1936 : « Trente années d'enseignement consacrées à faire ressortir l'importance des facteurs spirituels en économie ne laissèrent guère de traces et Hennau trouva finalement dans la pomologie sa véritable voie. » Maintenant ses positions en 1966, Harsin semble regretter les épurations de 1830, qui ont ramené à l'Université des profils « belges » et, selon lui, parfois au détriment de talents étrangers. Cela étant, Hennau a eu le mérite de consolider la présence de l'économie politique et de la statistique dans le paysage intellectuel liégeois, en tant que chaînon d'une lignée, à la fois marquée de libéralisme social, sinon de socialisme, sensible au protestantisme, en rupture avec la *doxa* du *Journal des économistes* de Paris, et dont émaneront des noms plus connus que le sien : Émile de Laveleye, Ernest Mahaim, Fernand Dehousse, auxquels nous pourrions ajouter Jean Rey.

Il décède à Liège le 11 avril 1881.

Université de Liège, Archives du rectorat, 1830-1831, Personnel enseignant (n° 3/1) et Archives du Conseil de faculté de Droit, PV du Conseil de faculté (1858).

A. Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, col. 696-699. – J. Willems de Laddersous, *Charles-Auguste Hennau*, dans L. Halkin, P. Harsin (dir.), *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1936*, t. I, Liège, 1936, p. 658 (et p. 15 de l'introduction par P. Harsin). – P. Harsin, *L'enseignement de l'économie politique et de la statistique de 1820 à 1830*, dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 5^e série, t. LII, 1966, p. 307-323. – L. Le Van-Lemesle, *La promotion de l'économie politique en France jusqu'à son introduction dans les facultés (1815-1881)*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXVII, avril-juin 1980, p. 270-294. – M. Van Dick, *De Wetenschap van de wetgever. De klassieke politieke economie en het Belgische landbouwbeleid 1830-1884*, Louvain, 2008, p. 400. – N. Delalande, *L'économie politique : entre repli national et internationalisation (1860-1914)*, dans C. Charle, L. Jeanpierre (dir.), *La vie intellectuelle en France*, t. I, Paris, 2016, p. 605-611.

Vincent Genin

HERGÉ, pseudonyme de REMI, Georges, Prosper, auteur de bandes dessinées, né à Etterbeek le 22 mai 1907, décédé à Woluwe-Saint-Lambert le 3 mars 1983.

Le 1^{er} octobre 1882, Léonie Dewigne (1860-1901), femme de chambre célibataire, donnait naissance à Anderlecht à des jumeaux qui furent prénommés Alexis et Léon et déclarés de père inconnu. Toutefois, l'acte de baptême des jumeaux, daté du 17 octobre 1882, mentionne bien le nom d'un père, Alexis Coismans, ébéniste. Onze ans plus tard, le 2 septembre 1893, elle épousa un jeune ouvrier imprimeur, Philippe Remi (1870-1941), qui accepta de reconnaître les enfants de son épouse. Ceux-ci portèrent dès lors le nom de Remi. En 1905, Alexis, devenu voyageur de commerce, épousa Élisabeth Dufour (1882-1946), couturière, qui lui donna deux fils, Georges, le futur Hergé, et Paul (1912-1986).